

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES concernant le préavis municipal N° 7/2016-2017 concernant une demande de crédit d'étude et de construction de Fr. 317'000.- pour la prolongation des trottoirs et de l'aménagement d'une traversée piétonne à la route de l'Etraz.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances composée de Messieurs Gehri, Biedermann, Schlegel et Tritten s'est réunie à trois reprises afin d'examiner le préavis municipal N° 7/2016-2017 relatif à la demande de crédit d'étude mentionnée ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 11 et le 22 novembre 2016. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité et pour les réponses précises qui nous ont été fournies.

Cette demande va dans la continuité d'un projet de concept général de modération du trafic sur notre commune.

Le dossier est concis et les coûts sont bien détaillés.

Nous partons du principe que les entreprises *Perrin, Mosini et Caviezel* qui avaient communiqué les prix dans leur étude et qui avait fait l'objet du préavis municipal n°4/2013-2014 pour un crédit d'étude et d'exécution de Fr. 1'360'000.-, ont maintenu leurs tarifs d'alors, tel que présenté dans la section 3 du préavis N°7/2016-2017.

Nous relevons que la Municipalité nous a présenté dans le préavis N°4 /2016-2017 relatif à la fixation du plafond d'endettement et de cautionnement 2016-2021, un plan d'investissement total de 400'000CHF pour les plans de quartier Bichette et de l'Etraz. De ce fait, nous portons votre attention que le montant restant évoqué pour le plan Bichette s'élève à 83'000CHF.

Tenant compte de ces différents éléments et au vu de ce qui précède, la Commission des Finances vous recommande d'accepter le préavis N°7/2016-2017 tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,


Mark Tritten


Marcel Biedermann


Bernard Gehri


Michaël Schlegel

Vich, le 29 novembre 2016